Réf. Farde e-Assemblées : 2672124

N° OJ : **93**

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/09/2025

Objet : EPV/2025/133/PP.- Convention de participation, entre la Ville de Bruxelles et la srl Mr et Mrs White, relative au World Clean up Day.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle loi communale, en particulier son article 117, §1er;

Considérant que la journée mondiale du nettoyage de la planète (World Cleanup Day) a lieu le 20 septembre 2025 ;

Considérant que la srl Mr & Mrs White est une agence événementielle spécialisée dans la conception, la coordination et la production d'événements à impact positif, avec une expertise particulière dans le domaine des événements culturels, citoyens et durables et qu' elle accompagne aussi bien les institutions publiques que les entreprises privées dans la création d'expériences fédératrices, accessibles et porteuses de sens ;

Que dans ce cadre, la srl Mr & Mrs White assure la coordination globale du Brussels Clean Festival, un événement citoyen et festif organisé à l'occasion du World Clean Up Day, à l'initiative de Bruxelles-Propreté et Fost Plus, en collaboration avec divers partenaires publics et privés ;

Considérant que l'événement vise à sensibiliser les Bruxellois aux enjeux de la propreté urbaine, du tri des déchets, de la réduction des déchets à la source, et plus largement à l'engagement citoyen pour une ville plus propre et durable ;

Que pour son édition 2025, le Brussels Clean Festival se tiendra le samedi 20 septembre, sur la Place de Brouckère, et proposera au grand public une série d'animations, d'ateliers, de performances et de stands participatifs, dans un esprit à la fois pédagogique, ludique et inclusif ;

Considérant que la société autorise la Ville à occuper un emplacement, à titre gratuit, sur le site de l'événement permettant l'installation d'un stand ou d'une animation ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRÊTE :

Article unique : La convention de participation n° EPV/2025/133/PP, entre la Ville de Bruxelles et la srl Mr & Mrs White, relative au World Cleanup Day, est adoptée.

Annexes :

Convention fr et nl (Consultable au Secrétariat des Assemblées)